



# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

✉ : [cgt.021@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@cp.finances.gouv.fr)  
site Internet : [www.tresor.cgt.fr/21](http://www.tresor.cgt.fr/21)

Septembre 2007

Numéro 104

### Dans ce numéro

- 1 CTPL du 20 février 2007.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAP du 12 mars 2007.
- 4 Bulletin d'adhésion.

#### CTPL du 20 février 2007

La TPG a convoqué le Comité Technique Paritaire Local (CTPL) le 20 février 2007 pour annoncer les suppressions d'emplois suite à la publication des résultats de l'ORE, pour présenter le budget 2007 ainsi qu'une demande de modification des heures d'ouverture de la trésorerie de Saint Seine l'Abbaye et les protocoles ARTT du service des Domaines.

- Protocoles ARTT du service des Domaines : 3 régimes ont été proposés aux personnels des Domaines : régime du forfait pour les cadres A, régime de 38h30 avec horaires variables pour les catégories B et C, « formule déclarative 38h30 » pour les catégories B du GPP (Gestion des Patrimoines Privés). La CGT a voté **favorablement** pour les deux derniers régimes mais a voté **contre** le régime du forfait imposé aux cadres A dans la mesure où ce régime se traduit par un recul en matière de congés pour ces personnes par rapport à leur situation à la DGI.
- Les conséquences de l'ORE : avec l'Outil de Réduction des Emplois, c'est **6 emplois de catégories B ou C qui seront supprimés en Côte d'Or** cette année alors qu'un emploi d'inspecteur, adjoint à la trésorerie de Montbard, est créé. La CGT a demandé si la DGCP allait prendre en compte les pertes de productivité observées dans les postes sous Hélios. La TPG a reconnu des faiblesses de productivité de cette application et des incidences sur la charge de travail en précisant que l'ORE ne fait pas de différences entre les trésoreries fonctionnant avec ou sans Hélios. La CGT a fait également remarquer que le recours à l'équipe de renfort et aux deux tuteurs Hélios va vite atteindre ses limites avec la poursuite du déploiement. Réponse de Mme Escard : les postes ayant basculé vont aider les autres (?), comme si les premiers disposaient de marges de manœuvre ! S'agit-il d'une méconnaissance de la situation des postes ou d'un refus délibéré de reconnaître les réalités du terrain ? Lors du vote de la suppression des emplois suite à l'ORE, les représentants du personnel ont voté **contre** car il n'est pas possible d'accepter un tel outil dont l'objet est d'ajuster les emplois en fonction des restrictions budgétaires et qui ne consiste pas à pourvoir les emplois nécessaires au bon fonctionnement des postes et services.
- L'exécution du budget départemental 2006 : dans la mesure où globalement le budget des trésoreries a été réalisé à 99%, la CGT a demandé à ce que les dépassements de budget constatés dans certaines trésoreries soient mutualisés afin de ne pénaliser aucun poste comptable. Cette **proposition de solidarité** a été **sèchement repoussée** par la TPG.
- Le projet de budget départemental 2007 : avec une diminution de 1% par rapport à 2006, la Direction a présenté un budget en recul **refusé unanimement** par les représentants du personnel. Les projets immobiliers pour les trésoreries de Nuits Saint Georges, Auxonne et Mirebeau semblent par ailleurs avoir du mal à se concrétiser.
- Modification des horaires d'ouverture, du protocole ARTT et des horaires variables de la Trésorerie de Saint Seine l'Abbaye : la TPG a présenté aux représentants du personnel une demande de modification du fonctionnement de la trésorerie. Avançant comme prétexte la demande d'horaires variables, la TPG a présenté comme inévitable une

(suite au verso)

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

**Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARP1) :** PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BLANCHE Michèle (T. Chenôve).

**Contrôleurs :** MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).  
**Inspecteurs :** GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

**Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) :** BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

**Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) :** SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

fermeture au public de la trésorerie le mercredi. Les représentants du personnel ont considéré que ces deux propositions étaient totalement indépendantes. En conséquence, les représentants du personnel, de façon unanime, ont répondu **favorablement à la demande des personnels** pour bénéficier des horaires variables. Tout aussi **unanimentement**, les représentants du personnel ont **refusé la proposition de la TPG** de fermer, pour des raisons absolument pas justifiées, la trésorerie le mercredi. En effet, une des deux personnes travaillant à la T. St Seine bénéficie au 01/01/2007 d'un temps partiel (80%) accordé par la TPG. Sous ce prétexte, la TPG veut fermer le mercredi pour compenser le temps partiel. Rappelons que le temps partiel accordé est toujours compensé par la DGCP au niveau départemental. En conséquence, **les problèmes de gestion de cette trésorerie doivent être réglés par le recours à l'équipe de renfort** : il s'agit là d'une **obligation pour la Direction** qui doit assumer ses responsabilités. Pour les représentants du personnel, accepter une telle fermeture, ce serait ouvrir la voie à tous les abus. Pourquoi pas demain une fermeture d'un jour supplémentaire pour compenser un temps partiel à 60% ? Cette démarche de fermeture ne correspond pas à la **notion de service public** qui est la nôtre et celle de tous les représentants du personnel.

- **Hôtel des Finances de Beaune** : l'harmonisation des horaires entre Trésor et DGI n'est toujours pas réglée pour la création de l'Hôtel des Finances à Beaune (déménagement des services du Trésor de Beaune prévu pour début juin 2007). En revanche, la Direction a déjà tranché pour les tickets restaurants dont bénéficiaient jusqu'alors les personnels de la trésorerie. Considérant qu'il existe déjà une cantine pour la DGI, **la TPG a décidé de supprimer les tickets restaurants** malgré l'insuffisance de capacité de cette cantine car la Direction estime que les agents du Trésor ne vont pas changer leurs habitudes et ne viendront pas à cette cantine. Autrement dit, **la Direction va tirer profit de la création de l'Hôtel des Finances pour faire des économies sur le dos des agents sur de la trésorerie de Beaune !**
- **Le Mathis** : à la demande de la CGT, la TPG a fini par accepter de communiquer aux représentants du personnel les plans d'aménagement du Mathis. La CGT a souhaité savoir si un coin repas était prévu dans les futurs locaux. Mme Escard a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un coin repas mais **seulement d'un coin détente**. En ce qui concerne le stationnement, le **nombre de places de parking** disponibles en sous-sol ne nous a pas été communiqué.
- **Mme Escard et le dialogue social** : le 24 janvier 2007, la CGT avait envoyé 2 lettres à la TPG, l'une pour les intempéries des 23 et 24 janvier, l'autre au sujet de l'autorisation d'absence exceptionnelle du 18 janvier. N'ayant obtenu aucune réponse de la Direction, nous avons renouvelé notre demande. La TPG, après s'être étonné que M. MURE ne nous ait pas répondu (il est tellement facile de rejeter la faute sur les absents !), elle s'est engagée à nous répondre. Mais, alors que Mme Escard est très exigeante pour que le respect du PVFI (dont un engagement est une réponse rapide aux courriers), elle fait preuve de beaucoup moins de rigueur lorsqu'il s'agit de répondre aux représentants du personnel. En effet, le 17 mars 2007, nous n'avons toujours pas eu de réponse à nos courriers du 24 janvier. **Le respect des engagements PVFI c'est bien entendu pour les autres...**

## CAP du 12 mars 2007 : Calomnies, Mensonges et Mépris

Pour cette Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) consacrée au mouvement de mutations du 1<sup>er</sup> avril 2007, la TPG a émis des calomnies à l'encontre d'un chef poste pour justifier le refus, contraire à la réglementation, d'affecter son épouse sur la Trésorerie dont il assure la gestion. Toujours sur le même sujet, la TPG n'a pas hésité à affirmer qu'un emploi de cadre B était pourvu par un cadre C depuis bien longtemps alors que cette situation ne date que de 12 mois suite à la désimplantation d'un emploi de cadre C en mars 2006. En juin 2007, les élus CGT en CAPL ont déposé une **lettre à Mme le TPG** en lui demandant de l'annexer au procès-verbal de la CAPL du 12 mars 2007. Les éléments développés dans cette lettre démontrent que Mme le TPG a lancé de fausses informations afin d'influencer les représentants du personnel. En outre, Mme le TPG s'est montrée particulièrement méprisante en réponse aux inquiétudes fondées des représentants du personnel sur le non remplacement du départ de l'agent de la T. Saint Seine l'Abbaye : l'unique réponse de Mme Escard fut de dire « c'est le baiser qui tue » !!

En ce qui concerne les mutations prévues le 1<sup>er</sup> avril 2007, la Direction locale a établi le mouvement suivant :

### Arrivent en Côte d'Or :

- Guillaume HENRY, Contrôleur, à la T. de Genlis
- Marc GARETTA, AR, à la T. de Montbard
- Benjamin PICOT, AR, à la T.G. / Accueil
- Isabelle CLEMENT, ARP, à la T.G. / DFT au 01.06.2007
- De plus, 2 collègues, actuellement en formation à l'ENT suite à leur réussite au concours de contrôleur, seront affectés au 1er août 2007 :
- Emmanuel GARROT à T. Dijon Municipale
- Gaëlle LAHEURTE à la T.G. / Examen des Comptes

### Quittent la Côte d'Or :

- Christophe DURAND, AR à Dijon Municipale, muté en Ardèche
- Corinne GOUNAND, ARP à Fontaine/Selongey, mutée en Saône et Loire
- Christine BOFFA, AR à TG Dépenses de Rémunérations, mutée dans le Jura

### Changent d'affectation :

- Nathalie BARBE, Contrôleur Principal, de Dijon Nord à TG / CFR
- Françoise PONSARD, Contrôleur, de St Seine à TG / Comptabilité
- Philippe THOMAS, AR, de Montbard à OPAC-HLM
- Antoine MONTI, ARP, de TG/Comptabilité à Fontaine/Selongey
- Sylviane BURLE, ARP, de TG / Accueil à MRA/Secrétariat
- Christine SAUVAGE, Contrôleur Principal, de TG / DFT à Dijon Nord (affectation peut-être reportée au 01/06/07)
- Annie DRODE, ARP, de Dijon Nord à TG / Pensions (affectation peut-être reportée au 01/06/07)

La CGT a voté contre les mouvements :

- de Françoise PONSARD : cette mutation, si elle est bien sûr souhaitable puisque l'agent l'a demandée, signe à terme "l'arrêt de mort" de la Trésorerie de St Seine l'Abbaye.
- d'Antoine MONTI, AR affecté sur un poste de contrôleur malgré la demande préalable d'un contrôleur pour ce poste.

Nous avons aussi signalé à la Direction les problèmes d'ordre relationnels rencontrés par certains collègues avec leur chef de service. Il nous paraît surprenant qu'au fil des mois et des CAPL des demandes de mutations venant de 2 services de la Trésorerie Générale se répètent et se multiplient. Quand un service voit les demandes de changement d'affectation de ses agents "exploser", et que parallèlement d'autres agents refusent d'aller dans ce même service, c'est qu'il y a peut-être un autre dénominateur commun qu'une mauvaise volonté ou qu'un mauvais caractère des agents !!!!

Mme le TPG nous a longuement décrit les nouvelles spécificités professionnelles d'un des 2 services concernés et a essayé d'insister sur des problèmes d'ordre "technique" liés à des nouveautés générées par la LOLF. Nous sommes intervenus plusieurs fois pour indiquer que le problème dans ces 2 services était plutôt d'ordre relationnel avec leur supérieur hiérarchique. Madame le TPG s'est engagée à recevoir un des 2 chefs de service pour « permettre à tout le monde de retrouver la sérénité ».